

<b>COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE</b>
--

Le SICTOM des Combrailles s'est réuni en Assemblée Générale à la salle des fêtes de MONTAIGUT EN COMBRAILLES, le mardi 29 avril 2014 à 18 heures.

**Présents (59) : Mesdames et Messieurs**

ARS LES FAVET : DEE Laurent – DUBOISSET Rémi / AYAT SUR SIOULE : ALBERGANTI Didier – MONTRIGAUD Cyril / BIOLLET : TAUVERON Jean-Paul – DARVENNE Annie / BLOT L'EGLISE : BOULEAU Bernard / BUSSIERES PRES PIONSAT : VACQUANT Jean-François / BUXIERES SOUS MONTAIGUT : OLLIER Roger – LE GUERN Stéphane / CHATEAU SUR CHER : DUBUIS Bernard / DURMIGNAT : ROBERTET Alain / ESPINASSE : GIDEL Yves – PANEFIEU Gisèle / GOUTTIERES : RICHARDOT Sébastien – THEVENET Mathieu / LA CELLETTE : THEVENET Jean-Pierre / LA CROUZILLE : MEUNIER Myriam / LE QUARTIER : PHELIPAT Michel / LISSEUIL : GENDRE Martial – ARNAUD Elisabeth / MENAT : DESMAISON Dominique / MONTAIGUT EN COMBRAILLE : LEMPEREUR Claire – SAUVANET Marianne / MOUREUILLE : LARVIN Bernard – PRADEL Dominique / NEUF EGLISE : CHARTRON Pierre / PIONSAT : DEQUAIRE René / POUZOL : GROS Henri / ROCHE D'AGOUX : WERNER Roland / SAINT GAL SUR SIOULE : BOURGOUGNON Michel – DEBUE Daniel / SAINT GERVAIS D'Auvergne : GAUVIN Jean-Noël – PORTIER Michel / SAINT HILAIRE PRES PIONSAT : COULANGHEON Christian – PENY Dominique / SAINT JULIEN LA GENESTE : LAUSSEDAT Danielle – PINGUET Bernard / SAINT MAIGNER : BERGER Roger – GROUEIX Pierre / SAINT MAURICE PRES PIONSAT : FAURE Lionel – AUZEL Christian / SAINT PARDOUX : LEJEUNE David - MUSCAT Isabelle / SAINT PRIEST DES CHAMPS : MOURLON Gérard / SAINT REMY DE BLOT : AUBIGNAT Michel – TAMBOIS Jérôme / SAINTE CHRISTINE : ROCHON Bernard – CHALUS Jean-Pierre / SAURET BESSERVE : SAURET Jean-Pierre - FISCHER Nathalie / SERVANT : DUBOST Evelyne / TEILHET : ROUDIER Renée / VERGHEAS : MAUCHET Gérard - GUILLOT Jean-Claude / VIRLET : JOUHENDON Bernard – FAUGERE Lucette / YOUX : DUDYSK Philippe – RAYMOND-RENARD Claudie.

**Excusés (23): Mesdames et Messieurs**

BLOT L'EGLISE : GROLLEAU-MOULIN Milaine / BUSSIERES PRES PIONSAT : RIGAUD Valéry / CHATEAU SUR CHER : MEILHAUD Raymond / DURMIGNAT : LEDUC Jean-Claude / LA CELLETTE : PECYNY Vincent / LA CROUZILLE : MAUBERT Valérie / LAPEYROUSE : DESMAISON Daniel - PERRIN Joël / LE QUARTIER : CHATELUS Thierry / MARCILLAT : LESCURE Bernard - DELAGE Jean-François / MENAT : MAZUEL Daniel / NEUF EGLISE : BELLARD Davy / PIONSAT : TAUTOU Jean-Claude / POUZOL : DANIEL Yves / ROCHE D'AGOUX : LIZARD Alain / SAINT ELOY LES MINES : BARILLIER Pierre – MONTEIL Pierre / SAINT PRIEST DES CHAMPS : LASCIOUVE Jean-Claude / SAINT QUINTIN SUR SIOULE : LENEÉ André – BEGUE Valérie / SERVANT : CHAMPOMIER Gilles / TEILHET : CORNETTE Michel.

**Procuration (14) :**

BUSSIERES PRES PIONSAT : RIGAUD Valéry à VACQUANT Jean-François / ROCHE D'AGOUX : LIZARD Alain à WERNER Roland / BLOT L'EGLISE : GROLLEAU-MOULIN Milaine à BOULEAU Bernard / SERVANT : CHAMPOMIER Gilles à LARVIN Bernard / SAINTE CHRISTINE SUR SIOULE : BEGUE Valérie à LEJEUNE David / LAPEYROUSE : PERRIN Joël à LEMPEREUR Claire / MARCILLAT : DELAGE Jean-François à SAUVANET Marianne / LA CROUZILLE : MAUBERT Valérie à MEUNIER Myriam / DURMIGNAT : LEDUC Jean-Claude à ROBERTET Alain / POUZOL : DANIEL Yves à GROS Henri / PIONSAT : TAUTOU Jean-Claude à DEQUAIRE René / MENAT : MAZUEL Daniel à DESMAISON Dominique / SAINTE CHRISTINE SUR SIOULE : LASCIOUVE Jean-Claude à MOURLON Gérard / LE QUARTIER : CHATELUS Thierry à PHELIPAT Michel.

**Date de la convocation : le 23 Avril 2014.**

**Secrétaire de séance : Madame Renée ROUDIER.**

**Assistaient également à la réunion :**

**Isabelle DARBY : Receveur du SICTOM.**

**Véronique PERRIER et Michaël BARE : secrétaires du SICTOM.**

**Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 avril 2014 est approuvé par le Comité Syndical.**

### **ORDRE DU JOUR**

**Objet : Vote du budget primitif 2014.**

**Une synthèse détaillée à l'article et à l'opération a été transmise à chaque délégué.**

**Présenté par Madame Claire LEMPEREUR, Présidente du SICTOM des Combrailles, le budget primitif 2014 a été voté à la majorité :**

**Membres en exercice : 82**

**Présents : 59**

**Exprimés : 73**

**Contre : 0**

**Pour : 70**

**Abstention : 3**

**La section de fonctionnement s'équilibre à 3 084 556.99 €.**

**La section d'investissement s'équilibre à 206 551.89 €.**

## **DELIBERATION**

**Objet : Mode de recouvrement de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères :**

Madame la Présidente rappelle au Comité que par délibération en date du 21 juin 2000, l'Assemblée Délibérante a instauré la TEOM au profit du Syndicat.

Pour l'année 2014, le produit attendu inscrit au Budget Primitif 2014 s'élève à la somme de 2 397 396 €.

Une délibération est nécessaire aux services fiscaux pour qu'ils puissent procéder au recouvrement de cette somme après le vote du taux correspondant :

<b>Produit attendu en 2014</b>	<b>2 397 396 €</b>
<b>Base / communes</b>	<b>13 408 254</b>
<b>Taux</b>	<b>17.88</b>

Après en avoir délibéré, le Comité à La majorité (pour : 70 / contre : 0 / abstentions : 3) décide que le montant de 2 397 396 € inscrit au budget primitif 2014 sera récupéré auprès des 41 communes adhérentes par centimes syndicaux.

Le Comité constate l'impact de la contribution VALTOM et du coût VERNEA à la tonne dans la contribution 2014. Les difficultés financières du prestataire SITA sont également soulignées. Le Comité souhaite disposer d'une information financière simplifiée (en quelques références précises) pour proposer des explications aux usagers et rappeler que la hausse considérable de la TEOM est « indépendante » de la gestion directe du SICTOM des Combrailles.

## **DELIBERATION**

**Objet : Dotations aux amortissements.**

Madame la Présidente expose que dans le cadre de la comptabilité M14, le comité doit décider de la durée d'amortissement des matériels acquis en 2013.

Elle propose de fixer cette durée à huit ans pour les bacs, quatre ans pour la signalisation des déchèteries et un an pour l'exposition prévention et les composteurs.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- De fixer à quatre ans, huit ans, et 1 an la durée d'amortissement pour le matériel référencé ci-dessus.

## **DELIBERATION**

**Objet : Actions de communication et prévention (prestations et mises à dispositions) :**

Les dépenses de communication et prévention sont ventilées sur les comptes de la section de fonctionnement dépenses à travers les thèmes suivants :

- Communication tout public.
- Sensibilisation des établissements scolaires.
- Communication de proximité liée à la collecte sélective.

L'assistance du VALTOM 2014 est intégrée au compte « organismes de regroupement »:

- 5 % d'un Equivalent Temps Plein pour le technicien.
- 25 % d'un Equivalent Temps Plein pour l'agent technique.
- 

Conformément aux dispositions reprises au planning du rapport retenu par l'ADEME, une partie des frais généraux de fonctionnement et une partie des dépenses de communication (spécialement en personnel) seront également ventilées dans les prestations 2014 du Programme Local de Prévention.

## DELIBERATION

**Objet : Indemnité de fonction du président et des trois vice-présidents.**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5211-12, R 5712-1 et R 5711-1.
- Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au président et aux vice-présidents.

Compte tenu de la charge de travail à accomplir, Madame la Présidente propose de fixer dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires des mandats locaux, aux taux suivants : taux en pourcentage de l'indice 1015 :

<b>POPULATION</b> (nombre d'habitants)	<b>TAUX MAXIMAL</b> (en % de l'IB 1015)
De 10000 à 19999	21,66 (Président)
De 10000 à 19999	8,66 (Vice Présidents)

## DELIBERATION

**Objet : Désignation des représentants du Syndicat au VALTOM.**

Madame la Présidente invite le Comité à procéder à l'élection de deux délégués Titulaires et de 2 délégués Suppléants qui représenteront le SICTOM des Combrailles au VALTOM.

Sont désignés à l'unanimité :

- Claire LEMPEREUR / Déléguée titulaire : 73 voix
- Jean Noël GAUVIN / Déléguée titulaire : 73 voix
- Bernard BOULEAU / Délégué suppléant : 73 voix
- Gérard MAUCHET / Délégué suppléant : 73 voix

## DELIBERATION

**Objet :** Nomination des membres des Commissions d'Appel d'Offres et d'Adjudication.

Madame la Présidente expose au Comité qu'il convient de nommer les membres des commissions d'Appel d'Offre et d'Adjudication.

Le Comité, à l'unanimité, nomme en tant que membres des commissions d'Appel d'Offres et d'Adjudication :

**Président :**

- Claire LEMPEREUR.

**Titulaires :**

- 1 Bernard BOULEAU.
- 2 Gérard MAUCHET.
- 3 Jean-Noël GAUVIN.
- 4 René DEQUAIRE.
- 5 Philippe DUDYSK.

**Suppléants :**

- 1 Renée ROUDIER.
- 2 Jean-François VACQUANT.
- 3 Jean-Paul TOUVERON.
- 4 Lucette FAUGERE.
- 5 Sébastien RICHARDOT.

## DELIBERATION

**Objet :** Désignation des membres de la Commission communication et prévention.

Madame la Présidente informe le Comité qu'il serait nécessaire de désigner une Commission de communication.

Le Comité à l'unanimité désigne pour faire partie de cette Commission :

- Claire LEMPEREUR.
- Bernard BOULEAU.
- Gérard MAUCHET.
- Jean-Noël GAUVIN.
- Lucette FAUGERE.
- Michel PORTIER.
- Sébastien RICHARDOT.
- David LEJEUNE.

## **DELIBERATION**

**Objet : Mission d'évaluation fiscalité et prestations :**

Le marché de prestations actuellement détenu par la société SITA doit être renouvelé au 01 janvier 2015 (ou après une dernière reconduction annuelle, soit à l'échéance du 01 janvier 2016). Considérant les difficultés opérationnelles rencontrées par le prestataire actuel et compte tenu de la complexité de la consultation et du seuil de mise en concurrence, le SICTOM pourrait passer un marché d'assistance conseil avec une structure spécialisée.

Outre le travail d'étude, la mission pourra être constituée des éléments suivants :

- Préparation du projet de dossier de consultation.
- Assistance au déroulement de la procédure.
- Assistance à l'analyse des offres.
- Assister le maître d'ouvrage lors du choix des entreprises.
- Préparer les mises au points permettant la passation du ou des contrats.

Le cas échéant, la prestation pourra envisager les conditions de mise en place de solutions alternatives (révision de la répartition des prestations, régies partielles ou totales).

L'analyse préalable devra enfin être accompagnée d'une réflexion sur l'évolution de la fiscalité.

## **DELIBERATION**

**Objet : Site de Saint Eloy les Mines : Fourniture d'un convecteur.**

La SARL DIAS propose la fourniture de radiateurs à convection pour un montant HT de 249.87 € soit 299.85 € TTC.

## DELIBERATION

Objet : Site de Saint Eloy les Mines : Sécurisation déchèterie.

Les quais des déchèteries du territoire ne permettent pas une protection efficace contre les chutes de hauteur et ne sont donc pas en conformité avec la réglementation en vigueur. La fourniture de garde-corps adaptés pourra dans un premier temps être programmée à la déchèterie de SAINT ELOY

## DELIBERATION

Objet : Opération « Composteurs Individuels de Jardin » : prise en charge spécifique du SICTOM.

En plus de la participation SICTOM déjà engagée à hauteur de 10 € par unité, le Syndicat, dans le cadre de son programme de prévention, pourra prendre en charge la fourniture en composteurs aux collectivités et aux associations (en cas de projets spécifiques « prévention ») :

- Composteurs et bioseaux pour la commune de SAINT GERVAIS D'AUVERGNE: 22.08 € HT soit 26.50 € TTC.

## DELIBERATION

Objet : REVIPAC (Prix de reprise des PCNC) : nouvelles dispositions applicables au 01/01/2014 / avenant au contrat.

Madame la Présidente informe le Comité Syndical que pour être « en cohérence avec ses engagements, Revipac a décidé de faire bénéficier les collectivités territoriales du meilleur des 2 prix : prix « européen » contractuel ou relevé des prix Copacel de la sorte considérée.

Ces nouvelles dispositions sont applicables à compter du 01 / 01 / 2014.

Dans le même temps, REVIPAC a décidé de porter le prix minimum garanti en toutes circonstances à 35 €/tonne sous certaines conditions.



## **DELIBERATION**

### **Informations /**

- **Madame la Présidente présente le bilan environnemental « eco-système » concernant les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques. Le document complet est à la disposition des délégués.**
- **Eco emballages : Mise à jour du descriptif de collecte de la collectivité.**
- **Madame la Présidente informe le Comité qu'un « Petit Guide du SICTOM » destiné aux nouveaux délégués sera diffusé à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.**
- **Madame la Présidente invite les délégués à informer le secrétariat de leurs besoins en bacs afin de préparer la distribution de juin 2014.**
- **Communication du planning de collecte des bâches agricoles.**
- **Madame la Présidente informe les délégués de la possibilité d'obtenir sur nouvelle demande, des colonnes textiles supplémentaires.**

**La séance est levée à 20 heures 15.**